

QUELS SONT LES ENJEUX DU PROJET ISÈREADOM ?

Des constats ...

Quelques chiffres clés pour comprendre la situation !

- Les plus de 85 ans seront **multipliés par 3** à l'horizon de 2030 et par **4** en 2040.
- Les personnes porteuses d'une pathologie chronique plus ou moins invalidante passeront de 17 millions en 2014 à **20 millions** en 2020.
- A cela s'ajoute le phénomène dit du « **Paby-Boom** » - Dès 2017 la France comptera **130 000** personnes dépendantes de plus.

Une organisation sanitaire ET médico-sociale à adapter ...

- Les besoins de santé liés à la perte d'autonomie et aux pathologies chroniques sont actuellement mal pris en compte par notre système de santé très **hospitalo-centré**.
- La prise en charge des personnes en perte d'autonomie s'appuie sur des services sanitaires ET médico sociaux. Mais ces offres de service sont **fragmentées** (manque de continuité) et **cloisonnées** (manque de coordination).
- Cet « hospitalo-centrisme » se traduit par des **ruptures dans les parcours de santé** des personnes âgées et les personnes porteuses de pathologies chroniques.

Pour faire face à cette évolution démographique et épidémiologique, les enjeux sont multiples ...

Le Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM)¹ a formulé les recommandations suivantes :

« L'équilibre durable des comptes de l'assurance maladie passe, impérativement, par une organisation territoriale qui favorise la coopération interprofessionnelle et interinstitutionnelle, et qui inscrit le soin dans une logique de santé globale, l'acte curatif et l'acte technique étant intégrés à une démarche incluant les aspects préventifs et sociaux. (...) De cette façon « le système de soins, tant dans ses composantes curatives que de prévention, peut contribuer à prévenir la perte d'autonomie. »

→ De ce fait la prise en compte de l'objectif d'accompagnement de l'autonomie – et particulièrement de l'autonomie au grand âge – passe par la promotion de nouvelles formes d'organisation du système de soins telles que le propose IsèreADOM.

« Une dépense d'aide à l'autonomie (par exemple, une dépense d'APA effectuée par un conseil général) améliorera d'autant mieux la qualité de vie de la personne âgée, et atteindra l'optimum en termes d'euros publics dépensés, si elle intervient en continuité du parcours soignant :

- Déclenchée de manière adéquate et au bon moment, l'aide à l'autonomie peut éviter des prises en charge inutilement lourdes et non souhaitées par les personnes âgées et leur entourage.
- Puisque les personnes âgées 'dépendantes' souffrent systématiquement d'une ou plusieurs pathologies chroniques, les professionnels de l'aide à l'autonomie (aides soignants, auxiliaires de vie, aides ménagères) doivent pouvoir inscrire leur intervention en continuité, complémentarité et

¹ Dans le rapport du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM), du 23 juin 2011 intitulé « Assurance maladie et perte d'autonomie ».

coordination avec le suivi médical de cette personne. »

L'ensemble de ces remarques et prescriptions du HCAAM montre clairement la nécessité de financer – plus qu'aujourd'hui – le soutien à domicile, non seulement :

- pour être efficace, c'est à dire fluidifier les prises en charges des personnes en perte d'autonomie et/ou porteuses de pathologies chroniques,
- pour être efficient, c'est-à-dire optimiser l'emploi des ressources disponibles, ce qui libère des marges de manœuvre pour prendre en compte de nouveaux besoins (fortes croissances attendues de la dépendance et des pathologies chroniques) dans un cadre budgétaire durablement contraint (lui en revanche, peu voire non croissant).

IsèreADOM, un dispositif pour répondre à ces ambitions par la promotion d'une nouvelle organisation de la prise en charge à domicile.

Bénéfices attendus pour les :	
Professionnels	Usagers
<ul style="list-style-type: none">• Un partage d'information entre les acteurs du secteur sanitaire et médico-social, pour une meilleure coopération• des systèmes d'informations en capacité d'intégrer des dispositifs communicants (NTIC) pour développer les programmes de prévention à distance, le suivi, la mesure et les alertes sur des paramètres clés santé-autonomie• La connaissance sur le territoire des offres publiques et privées pour le maintien à domicile	<ul style="list-style-type: none">• Une plateforme téléphonique et web pour tout isérois• Un programme personnalisé avec des services d'aides humaines, de la télémédecine, du coaching téléphonique, du suivi dit « sentinelle » pour prévenir les difficultés de maintien à domicile• Le maintien à domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions• La coordination des intervenants du domicile• La diversité des solutions de prise en charge pour trouver des réponses adaptées

--- oOo ---

Pour s'abonner à la newsletter d'IsèreADOM et contacter le chef de projet : isereadom@isere.fr.

Pour en savoir plus : <https://www.isere.fr/isereadom>.

